

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52

Communiqué de presse

Villetaneuse, le 21 décembre 2015

Conclusion de la section disciplinaire de l'Université Paris 13

La section disciplinaire du conseil d'administration de l'Université Paris 13 compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Astruc, a prononcé un retard à l'avancement d'échelon pour une durée de deux ans, à l'encontre de Monsieur AB.

Cette décision sera affichée au RDC du bâtiment de la Présidence de l'Université Paris 13.

Contact presse : Tiphany Pons, directrice de la communication :
01 49 40 20 39 – tiphanie.pons@univ-paris13.fr